

je puis ajouter quelque chose à la proposition de l'honorable député, je dirai que cela n'augmentera pas les dépenses du gouvernement. Nous ne demandons pas un avion spécial à cette fin; nous aimerions simplement avoir les sièges inoccupés dans les avions affectés au transport des personnalités prenant part à des missions de ce genre.

**M. le président:** Le crédit est-il adopté?

**M. Peters:** Je voudrais avoir une réponse, monsieur le président, car je ne vois pas pourquoi j'écrirais encore quatre ou cinq lettres. Le ministre pourrait peut-être me répondre, non pas en qualité de ministre des Affaires extérieures, mais en qualité de premier ministre suppléant. Je suis d'avis qu'il doit être en mesure de nous dire si cette pratique sera acceptée à l'avenir.

**L'hon. M. Martin:** Tout ce que je puis dire à mon honorable ami, c'est que cette mesure accorderait des pouvoirs dont le premier ministre même ne dispose pas. Naturellement, c'est une question que le ministère intéressé devra étudier. Néanmoins, j'ai pris note des remarques de mon honorable ami et je suis d'avis que des visites de ce genre ont leur utilité lorsqu'elles sont faites au moment opportun.

Pour l'instant, je ne puis rien faire d'autre que de relever avec grand intérêt les observations de mes deux aimables et distingués amis du Nord de l'Ontario quant à leur désir de partir en voyage. J'espère qu'ils ne vont pas mal interpréter ce que je vais dire, mais il aurait été fort heureux, pour eux comme pour les autres, s'il leur avait été possible de voyager au cours de la semaine dernière.

**M. Winch:** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est-il en mesure de répondre aux deux questions fondamentales que je lui ai posées quant à la promesse faite par le gouvernement d'entreprendre des pourparlers en vue de nous affranchir de notre rôle nucléaire au sein de l'OTAN? Sur quoi se sont fondées les négociations qui ont conduit à la fermeture de certaines bases de l'OTAN en France?

**L'hon. M. Martin:** Pour ce qui est des deux dernières questions, je pense qu'il serait plus approprié de les poser une autre fois.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le ministre devrait être en mesure de répondre à la question relative au groupe des parlementaires de l'OTAN. L'itinéraire provisoire prévoyait un séjour au Canada entre le 13 et le 16 mai; il comprenait des exposés sur l'histoire, la politique et l'économie du Canada, de même que des exposés sur la situation du Canada dans le monde extérieur, un déjeuner offert par le gouvernement, un déjeuner avec l'Association canadienne des

parlementaires de l'OTAN et une visite à Montréal. Des dispositions avaient été prises pour accueillir environ 25 parlementaires; mais soudain, le 30 mars, le bureau du ministre, par une lettre de M. J. D. Edmonds, faisait savoir ce qui suit:

...Je vous informe qu'après avoir étudié le projet avec beaucoup de soin et demandé l'avis d'un certain nombre de personnes, et compte tenu d'un emploi du temps, extrêmement chargé, je constate avec regret qu'il ne me sera pas possible de vous aider à organiser la visite projetée, au Canada, par les jeunes chefs politiques européens de l'OTAN.

Il est très important que ces jeunes gens aient l'occasion de visiter notre pays, surtout à la suite des dispositions prises à cet égard. En annulant brusquement tous ces arrangements le Canada ne peut guère s'attendre à des félicitations.

**L'hon. M. Martin:** Je regrette de ne pas avoir répondu à cette question et je remercie mon honorable ami de me la rappeler. Rien ne permet de croire qu'une invitation officielle ait été lancée à ces jeunes gens; par conséquent, aucune invitation officielle n'a été annulée. L'honorable député d'York-Centre m'avait écrit le 12 mars, à ce sujet, et je lui ait dit par la suite que c'était une initiative très louable que de faire visiter le Canada par les jeunes chefs politiques de l'OTAN, désireux de se renseigner sur notre pays.

Je suis tout à fait d'accord avec mon honorable ami sur l'opportunité d'échanges de ce genre, mais nous n'avons pris aucune disposition en vue de nous assurer des fonds pour cette initiative. Néanmoins j'ai écouté attentivement les propos du très honorable député à ce sujet, et, sauf erreur, l'honorable député de York-Centre m'a adressé hier une nouvelle lettre, que je n'ai pas encore eu l'occasion de lire.

La demande avait été soumise par M<sup>me</sup> Nancy Powis, qui est venue voir mon adjoint il y a quelques semaines au sujet de la possibilité d'une visite de ce genre, tout comme l'avait fait l'honorable député de York-Centre.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Et l'honorable député de Bruce.

**L'hon. M. Martin:** Mon très honorable ami mentionne l'honorable député de Bruce; je suppose que ce dernier a vu un membre de mon personnel. Nous ne disposons pas de sommes désignées à cette fin, mais je vais étudier la chose en tenant compte des instances qui ont été faites aujourd'hui encore.

(Le crédit est adopté.)

10e. Représentation à l'extérieur—Construction, acquisition ou amélioration d'immeubles, ouvrages, terrains, matériel et mobilier, \$225,000.

**M. Peters:** Le ministre nous expliquera-t-il où ces immeubles seront construits et où sont situés les terrains achetés? En dépit de mon